



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 6 novembre 2021

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE 4,8 MILLIARDS DE F.CFP (40 M€) À LA NOUVELLE-CALEDONIE

La propagation de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Calédonie depuis le 6 septembre dernier et la situation sanitaire critique qui en a résulté ont supposé de nouveaux engagements financiers pour endiguer la diffusion du virus et assurer la meilleure prise en charge des malades.

La réquisition d'hôtels transformés en hospitels pour accueillir des personnes contaminées nécessitant une surveillance médicale, les frais liés à la campagne de vaccination, l'équipement du territoire en oxygénothérapie, les besoins de personnels de renfort, en particulier, la reconstitution des stocks en produits pharmaceutiques et d'hygiène des établissements médicaux sont autant de dépenses venues grever un budget 2021 de la Nouvelle-Calédonie déjà très contraint.

Ainsi, sur demande du Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'État a versé ce jeudi 4 novembre 2021 une subvention de 4.8 milliards de francs CFP, afin de l'accompagner dans la gestion de cette crise sanitaire majeure et dans la fin de l'exercice budgétaire 2021.

Cette situation s'est ajoutée à un état des finances publiques calédoniennes déjà nettement dégradé, puisque le maintien du territoire en situation de "Covid free" avait nécessité depuis le mois d'avril 2020 la prise de certaines mesures à fort impact financier : réquisition des hôtels afin de maintenir un système de quatorzaine puis de septaine et prise en charge des dépenses de restauration des personnes confinées, réquisition de la compagnie aérienne Air Calin pour procéder au rapatriement des Calédoniens bloqués à l'extérieur du territoire de maintenir les vols de fret indispensables à l'approvisionnement du territoire.

Ces mesures avaient déjà fait l'objet de deux subventions de l'État :

- 400 millions de F.CFP (3,4 M€) en 2020 au titre des frais de quatorzaine des personnels État,
- 10 milliards de F.CFP (82M€) en octobre 2021 afin de couvrir les dépenses générées par l'ensemble des mesures garantissant jusqu'au mois de septembre 2021 une situation "Covid free".

Contact presse

Cabinet du Haut-commissaire

Bureau de la communication interministérielle